



Soirée débat Élus/Entrepreneurs **Jeudi 29 Octobre 2015**

Animateurs :

Alexis Desjeux, Président du CELA
Eric Taunay, Membre actif du CELA depuis la création de l'association

Intervenants :

Marc Goua, Député et maire de Trélazé
Jean-Charles Taugourdeau, Député et chef d'entreprise
Eric Groud, Président de la CCI Maine-et-Loire
Jean-Christophe Arluison, Maire de Juigné-sur-Loire et vice-président de la CCLA, en charge de l'économie

Alexis Desjeux – L'idée de cette conférence, c'est qu'il y ait un échange, un débat, de l'interactivité avec le public. Nous avons donc prévu un certain nombre de questions.

N'hésitez donc pas ce soir si vous avez des interrogations, des questions.

Notre dernier événement au Château de Brissac portait sur la thématique du développement, comment donner de l'essor à son activité.

La thématique d'aujourd'hui porte sur l'entreprise comme vecteur de territoire et quelles relations faut-il entre les élus et les entreprises pour faire avancer les choses dans le bon sens ?

Merci à Jean-Christophe pour son accueil dans cette salle de Juigné-sur-Loire.

Merci également aux bénévoles et à l'association CELA pour l'organisation de cette soirée et merci à vous d'être là.

Jean-Christophe Arluison – Je vous souhaite la bienvenue sur notre très belle commune, un village viticole des bords de Loire d'environ 2700 habitants.
Je suis également vice président de la communauté de commune Loire Aubance, en charge du développement économique.

Éric Groud – La CCI est un établissement public géré par des chefs d'entreprises sous la

tutelle du préfet. Le rôle de la CCI est de représenter les entreprises dans un certain nombre d'instances et de contribuer au développement du territoire, nous travaillons avec un certain nombre de communes (animation d'un centre-ville ou centre-bourg). Nous effectuons des échanges sur des observatoires, fournissons des informations sur le développement économique (créations ou disparitions) et travaillons sur l'implantation d'une zone commerciale ou d'une zone d'activités. Il s'agit aussi d'un travail d'appui aux entreprises, nous accompagnons les entreprises depuis leur création jusqu'à leur transmission (accompagnement sur l'innovation, à l'international).

Cela représente 50 personnes réparties sur le territoire notamment sur Angers, Cholet et Saumur. Le réseau des Chambres de Commerce est le premier formateur après l'Éducation Nationale, il existe des formations par alternance, en apprentissage, des formations professionnalisantes qui représentent 3000 jeunes, 15 filières et 90 diplômes, du CAP à la licence pro.

Marc Goua - Député depuis 2007 dans la commission des finances, auparavant dans la banque, je suis particulièrement intéressé par l'économie.

Jean-Charles Taugourdeau - Chef d'entreprise (création d'une entreprise en 1980 à Beaufort-en-Vallée de production de plants de légumes et plantes aromatiques, cédée fin 2010)

Également président d'un groupement d'employeurs créé il y a plus de 10 ans à Beaufort et qui rayonne sur Angers, Saumur et le Nord-Est de l'Anjou et qui représente 120-125 équivalents temps plein et plus de 70 CDI. Pour moi, le travail crée l'emploi et non l'inverse.

Alexis Desjeux - L'objectif de cette conférence est donc d'initier une démarche entre vous, chefs d'entreprise et les élus, d'établir une passerelle, d'initier le dialogue et enfin de pouvoir reconduire cette réunion chaque année, de la pérenniser afin de voir l'évolution.

Éric Taunay - C'est donc une réunion citoyenne avec force de proposition, je pars du principe que dans une entreprise ou une organisation, on avance en fonction du client car c'est eux qui ont le besoin, qui sont confrontés aux problèmes du quotidien. L'objectif est de faire part aux élus et représentants de nos problématiques et propositions. Notre mission est de faire de ce rendez-vous un rendez-vous régulier.

Alexis Desjeux - Nous aborderons donc 3 thématiques : l'emploi, la réglementation et les contraintes administratives et la fiscalité de l'entreprise avec 3 regards différents : maire, député maire qui va créer la passerelle grâce à son rôle politique.

Présentation du club : Le CELA est un club d'entreprises sur le territoire Loire Aubance, composé de 35 adhérents sur 14 communes du territoire Loire Aubance, avec un critère de géolocalisation.

L'objectif est de dynamiser l'économie locale, mieux se connaître, échanger sur nos bonnes pratiques et réaliser autant d'événements que possible pour réaliser des réunions comme ce soir ou au Château de Brissac en juin dernier.

Nous avons donc 4 grandes thématiques :

- L'entraide, pouvoir échanger sur nos métiers
- La formation, nous faisons des micro formations sous forme d'initiation de 3h pour présenter un sujet et s'éclairer les uns les autres avec des expertises.

- La convivialité, avec un cocktail de fin afin de continuer les échanges
- Le business intelligent, ne pas faire du business pour du business, si l'on apprend à se connaître et que l'on se connaît mieux, nous pouvons travailler ensemble, même si ce n'est pas une obligation.

L'échange de bonnes pratiques est déjà une grande force. Le club se réunit le dernier jeudi de chaque mois pour échanger, soit sur la vie d'entreprise, soit sur les bonnes pratiques.

Je propose donc de commencer les questions, nous avons voulu démarrer par les élus et votre métier, lorsqu'une loi est proposée, nous nous adressons plutôt à nos députés, comment faites-vous pour évaluer la pertinence d'une loi ? C'est-à-dire, est-ce que cette loi va être bonne pour nos entreprises, est-ce qu'elle va être intéressante, comment est-ce que vous arrivez à la jauger par rapport aux attentes de l'entreprise ou de l'économie, de l'environnement ou du système dans lequel elle va évoluer ?

Marc Goua - La question que vous posez est une question importante et est d'ailleurs un de nos soucis par rapport aux décisions qui sont prises. Il y a les lois mais aussi les décrets d'application et nous avons demandé, sans résultat, d'avoir les décrets d'application en même temps que le vote de la loi, ce qui nous permettrait de voir un peu quelles sont les implications. On s'aperçoit que c'est toujours un peu dans la précipitation alors qu'il y a normalement toujours une période d'écoute. Depuis la 5ème République, le gouvernement est à l'initiative du programme parlementaire, des lois, et les députés ont la possibilité de présenter des amendements, ce dont ils ne se privent pas, mais ces amendements doivent être validés par la majorité ou acceptés par le gouvernement qui les fait valoir.

Il existe ce que l'on appelle les initiatives parlementaires, mais c'est un peu pour le folklore, nous sommes soumis à de fortes contraintes de temps et de connaissances juridiques et fiscales et, cela va peut-être paraître un peu iconoclaste, mais je pense qu'il est bon qu'il y ait le Sénat, qui a plus souvent de recul et de temps pour travailler les lois ; alors qu'à l'Assemblée nous avons le sentiment d'être dans la précipitation, la rapidité et on ne voit pas toujours les lois.

Le travail du député est d'avoir des contacts avec les tissus économiques, de recevoir des auditions (les différentes commissions organisent des auditions pour essayer de se faire une opinion sur la prochaine loi), le lobbying des différentes organisations joue énormément. Il y a tout un travail en amont. Dans ce pays, nous avons cru pendant très longtemps que l'on pouvait faire de l'économie administrée, aujourd'hui tout le monde se rend compte que l'emploi est plus dans le tissu économique traditionnel que dans l'administration, aujourd'hui, un cap a été passé et nous voyons quand même que les choses ne sont pas parfaites, qu'un certain nombre de mesures ont été prises pour alléger la fiscalité des entreprises et notamment leurs charges.

Jean-Charles Taugourdeau - Est-ce qu'on se rend compte de la pertinence de la loi ? Non on ne s'en rend pas toujours compte, comme l'a dit Marc, nous n'avons pas les décrets d'application, puis à chacun son métier. Tous ceux qui ont fait du droit savent que le même mot pour un juriste ou au tribunal ne signifie pas la même chose qu'au bistrot du coin, on sait qu'une virgule déplacée peut inverser le sens de la phrase donc c'est très compliqué.

Avec Marc, nous sommes deux parlementaires à connaître le monde de l'entreprise, il faut comprendre que ces lois nous devrions les ôter pour que vous puissiez vous développer, puisque ce sont bien les entrepreneurs, tous ceux qui sont à leur compte, qui financent à la base, qui misent de leur poche pour créer toute la richesse nécessaire à tout le reste du système, qui est bien rodé. Je n'en fais pas une histoire politique puisque depuis 40 ans que le législateur a

autorisé le gouvernement à présenter et voter des budgets en déficit, il y a 20 ans de droite et 20 ans de gauche. Ensuite, les niches fiscales sont faites pour, à un moment donné, faire en sorte que rien ne bouge et que tout le monde ait intérêt à ce qu'il n'y ait pas trop de réformes. C'est donc l'entrepreneur qui crée la richesse et l'entrepreneur est très mal considéré au Parlement. Cela s'améliore un peu mais nous avons un système qui est un peu spécial.

Alexis Desjeux - Je fais un petit sondage, est-ce que dans la salle certains d'entre vous ont déjà sollicité des députés pour des problématiques de loi et faire un peu de lobbying dans le bon sens ? A titre individuel ou collectif.

Cela veut donc dire quand même que dans la démarche, à un moment, vous êtes une forme de liaison avec ces lois, même si ce n'est pas vous qui les initiez au départ, cela signifie que l'on peut spontanément venir vous voir ?

Éric Groud - Pour compléter ce que disaient Marc et Jean-Charles Taugourdeau, c'est notre rôle à tous de faire remonter l'information aux députés. Maintenant, il est vrai qu'à Paris c'est compliqué, je dirais que c'est l'administration qu'il faut parvenir à faire bouger et on ne peut pas dire que l'administration soit vraiment, spontanément pro-entreprises. Tout chef d'entreprise est pris pour un fraudeur dès lors qu'une mesure exonère en ci en ça, on sait que derrière il y aura des contrôles, des interprétations de textes où il y a des directives administratives qui ne sont plus forcément dans l'esprit du texte de loi d'origine.

Jean-Charles Taugourdeau - Je ne suis pas tout à fait d'accord, j'ai en tête une tribune que je voulais réaliser sur ce système qui dévore les entrepreneurs, ce système est d'abord politique, à partir du moment où nous avons laissé la politique devenir une profession, chaque rang politique s'occupe de sa boutique. Autour des ministres, il y a des gens qui les isolent et ce n'est pas forcément la haute administration.

? - Mais comment cela se fait-il qu'une entreprise qui veut avoir un certain nombre de renseignements ne trouve pas auprès de l'administration des personnes capables de les conseiller ?

Jean-Charles Taugourdeau - Le problème est que, quel que soit notre métier, nous nous retrouvons tous, à un moment donné, devant le même ministre du travail qui nous défend le travail, puisque aujourd'hui en France on nous défend de travailler, c'est trop tôt, trop tard, trop jeune, trop vieux, pas le dimanche.. Et puis pendant ce temps-là on se retrouve tous aussi devant le même ministre de l'économie et des finances qui cherche comment il va nous piquer le zème euro qu'on a gagné en misant un euro de notre poche et parfois même comment il peut gratter sur le premier euro qu'on a mis de notre poche donc là est le problème, ce que je dénonce, depuis très longtemps.

On tape toujours sur les banques mais les banques ont été prises dans le système aussi, ce qui est grave c'est qu'aujourd'hui, les américains sont en train de, non seulement après avoir verrouiller la finance mondiale, verrouiller la production mondiale, c'est-à-dire qu'ils ont signé avec l'Asie et se sont réjoui en se disant, c'est bon pour nos producteurs américains.

Marc Goua - Pour compléter là-dessus, je suis assez d'accord avec les 2. Depuis un moment les politiques ont abandonné le pouvoir à la technocratie et ça c'est un véritable problème. On arrive pas à avoir aujourd'hui des simulations sur l'effet que cela va produire sur les

communes, et volontairement. Je pense que les gens sont trop pris, dans la banque j'ai connu ça, ils étudient les dossiers puis vous amène dans un entonnoir où la décision que vous devez normalement prendre devient celle qu'ils ont pris.

Il y a d'ailleurs un exemple, c'est Terra Botanica. Pour les réformes c'est un peu ça, il n'y a pas 36 solutions, il faut travailler ses dossiers et ne pas se fier aux conseils donnés, ils sont là pour préparer les dossiers, pas pour prendre des décisions.

Mon passé d'expert comptable fait que je vais vous donner un exemple. Il y a un certain temps, nous avons eu un changement de taux de TVA en cours de mois, comment voulez-vous faire pour rédiger une déclaration de TVA qui vous oblige à disséquer le chiffre d'affaire mensuel en plusieurs tranches ? Cela vient du fait que les décisions sont préparées par des technocrates qui sont très très loin du terrain.

Un autre exemple, les élus viennent de travailler sur la réforme des valeurs locatives des locaux professionnels, cela a été un travail lourd pour s'apercevoir qu'à la fin, comme cela ne donne pas les résultats que l'on escomptait, on repousse le phénomène, tout ça est quand même symbole d'immobilisme et d'inertie et est lié à la technocratie et à la lourdeur de nos décisions.

On se dit qu'il y a la lourdeur démocratique insupportable mais je voudrais quand même insister parfois sur le parti pris de l'administration, je vais vous donner un exemple : une entreprise, qui a fait l'objet d'un contrôle fiscal, accordait un certain nombre de remises à des clients, 3 à 6% dans certains cas puis dans d'autres 15%. L'entreprise était redressée, acte anormal de gestion dans tous les cas ou elle avait accordé 15% de remise. L'administration a appelé l'impôt sur le bénéfice le manque à gagner de l'entreprise. Aucun des chefs d'entreprise dans la salle ou n'importe quel particulier ne s'amuserait à perdre de l'argent en accordant des remises à ses clients.

Il y a 2 ans, nous avons une loi Cahuzac, les fameuses lois où nous avons eu un mouvement contestataire mais finalement qui a voté ces lois ? Au départ des lois confiscatoires puisqu'au départ un entrepreneur qui avait créé son entreprise, qui décidait de la céder, globalement l'État qui n'allait pas travailler dans l'entreprise allait gagner autant d'argent qu'un chef d'entreprise qui aurait peut-être passer sa vie à négocier avec les banquiers et avec des clients. Finalement, cela reste des politiques qui ont voté la loi et non des technocrates donc j'entends dans votre parole que vous vous affranchissez en disant « C'est l'administratif, c'est l'administration, les technocrates » alors qu'il y avait une vraie responsabilité des politiques.

Aujourd'hui, une entreprise du département a connu un redressement suite à un contrôle alors qu'ils s'étaient mis d'accord sur une façon de procéder, 35 personnes, 1,7 million pour les années 2011-2012, 4 millions de chiffre d'affaire, 1,7 de rappel. Une entreprise qui porte 30% de sa production, qui a des clients de très haut niveau en France et à l'étranger. Je les rencontre cet après midi, désarmés, m'expliquant que « pendant 10 ans on avait des contacts avec les douanes qui étaient d'accord et là nous sommes nouveaux on nous dit que ce n'est pas la loi, que l'on applique pas la loi. »

Moi en tant que chef d'entreprise, j'exporte, nous sommes une petite structure qui n'est pas une société française ou locale, nous sommes une société européenne, nous sommes une structure de sept personnes. Aujourd'hui, je dois être le spécialiste du social, je dois être dans la prévention, je suis dans les mutuelles, prévoyances mais je dois aussi savoir importer, exporter, faire de la communication donc je suis un chef d'entreprise très vulnérable dans le sens où je dois savoir tout faire. On se rend compte qu'aux services des douanes nous avons des gens qui sont aux abonnés absents, personne n'est là pour nous dire si on fait bien ou pas bien. Je me souviens avoir eu un contrôle de l'inspection du travail et je leur ai dit, je vais vous

poser cinq questions, si vous êtes à même d'y répondre je vous laisse faire vos contrôles sinon ce n'est pas normal qu'il y ait un contrôle car vous êtes quand même des spécialistes du droit du travail, moi non.

- La première question que j'ai posée, elle n'a pas pu répondre, elle s'est perdue dans les conventions collectives, dans son code du travail

Nous, en tant que chef d'entreprise, nous devons être très spécialisés dans tous les domaines, de l'écotaxe que l'on gère aujourd'hui qui va nous coûter très cher pour une collecte misérable donc comment peut-on aujourd'hui laisser faire des technocrates qui nous pondent des lois, qui construisent des lois que vous votez et que nous devons appliquer, sans en être vraiment capables.

Aujourd'hui qu'est-ce que vous mettez en place pour pouvoir entendre et comprendre les entreprises et être à la fois le relais auprès de nos administrations, de l'assemblée nationale, des élus ? Comment faites-vous aujourd'hui au quotidien pour collecter ces informations et mieux entendre les entreprises ?

Il y a aujourd'hui de nombreuses entreprises, les organisations professionnelles et nous-même n'hésitons pas à les recevoir, à aller les voir. Une loi pour laquelle j'ai voté, après avoir dit que je ne voterai pas, c'est la loi du CICE, je ne voulais pas, je pensais que nous devions réserver le CICE aux entreprises de production et aux entreprises qui étaient destinées à la concurrence et non à la grande distribution. Nous avons fait un rapport avec un député républicain sur les relations au sein de l'entreprise, après avoir rencontré les syndicats, les patrons, j'ai trouvé pour la première fois depuis très longtemps, tout le monde dire « il faut améliorer les choses ».

Je prends un exemple que je cite souvent, on évoque les seuils pour les entreprises. Il faut savoir que selon les seuils, les organismes, il y a treize méthodes pour calculer le nombre de salariés dans une entreprise, ce qui est quand même beaucoup. Dans un cas, vous comptez les apprentis, dans un autre cas vous comptez les intérimaires etc..

Les effets de seuil jouent beaucoup dans l'économie française, ceci étant est-ce qu'il y a une majorité à l'assemblée nationale pour le voter ? Pas sûr.

Alexis Desjeux - On peut donc synthétiser cette question par rapport à ce qui a été évoqué sur le fait que d'abord ils sont à l'écoute donc n'hésitez pas aller les voir et à les solliciter, soit par les syndicats et par les associations professionnelles parce que c'est aussi leur rôle. En tout cas, ce qui est intéressant c'est qu'il y a bien un dialogue qui est explicite, il y a bien des travaux qui ont été réalisés pour simplifier les démarches et pour permettre aussi un échange avec l'URSAF, avec les douanes. C'est donc un bon point sur lequel il faut continuer à travailler car il y a encore des efforts à faire dans les deux sens. C'est important d'aller vers l'autre à un moment pour mieux se comprendre et faire en sorte que nos entreprises avancent dans le bon sens avec les bonnes règles qui, il est vrai, changent beaucoup mais le dialogue permet beaucoup de choses.

Éric Taunay - Nous allons plutôt parler de la proximité, comment recueillez-vous aujourd'hui les attentes des entreprises sur votre territoire ? Nous allons parler d'emploi, on se rend compte qu'il est difficile de recruter, et aujourd'hui notre objectif c'est aussi de véhiculer des messages sur nos entreprises, de remettre l'entreprise au cœur de l'économie locale. C'est très frappant en Allemagne par exemple, par rapport à la culture française, en Allemagne nous sommes fiers de ces entreprises, de ce tissu d'entreprises. On a l'impression que

l'entreprise aujourd'hui reste un peu compliquée. Cette question s'adresse donc aux élus de proximité, comment aujourd'hui peut-on redonner de la fierté à nos entreprises, comment peut-on faire connaître nos « success story », comment peut-on faire connaître nos offres de recrutement de façon globale ?

Marc Goua - D'abord, redonner de la fierté par rapport à l'image de l'entrepreneur, ça passe aussi par remettre en cause ce que font aujourd'hui l'ensemble des médias, qui consiste à mettre en avant les « patrons voyous » en oubliant complètement les patrons qui se mouillent, qui s'investissent, qui se portent caution. Nous avons un gros défaut en France, on ne parle que des grosses structures internationales, on oublie que le monde de la TPE/PME fait la majorité des mouvements économiques du pays, l'artisanat est le premier employeur en France. Et il est vrai qu'au sens médiatique, on a tendance à considérer que le chef d'entreprise qui réussit c'est forcément louche, et le chef d'entreprise qui ne réussit pas c'est un imbécile donc on ne sait jamais dans quel camp se mettre. Ceci dit, notre position d'élus de proximité, c'est d'avoir le maximum de considération en les acteurs économiques locaux. J'ai coutume de dire que pour un maire, avoir une commune dynamique c'est respecter une sorte de trilogie, c'est-à-dire qu'il nous faut des écoles accueillantes, une vie associative dynamique, et des commerces, de l'artisanat et des prestataires de services qui se portent bien. Quand vous réunissez ces trois critères, vous êtes sûrs d'avoir une commune qui est intéressante et qui se développe.

Alexis Desjeux - Concrètement, par quelles actions passe-t-on ?

Il faut être à l'écoute, très à l'écoute. C'est sûrement plus facile dans une commune comme celle dont j'ai la responsabilité que de connaître tous les commerçants, de savoir si un tel ou un tel a des projets d'agrandissement, des projets de cession, cela permet par exemple de les faire bénéficier d'une subvention, grâce à l'échange.

J'ai reçu hier des candidats à la reprise d'un commerce de la Grande Rue de notre commune car j'ai pu communiquer sur la future extension de notre centre commercial et ainsi proposer les échéances, les coûts et vendre l'idée de cette polarité commerciale.

Dans une commune plus importante, l'on peut déléguer auprès de services, mais c'est moins facile, mais tout autant nécessaire. Au niveau communautaire, ça m'est beaucoup plus difficile car le territoire est plus vaste mais je me suis donné comme ligne de conduite de rencontrer au minimum un chef d'entreprise par mois, on peut penser que c'est peu mais sur la durée du mandat, ça fait beaucoup.

Après, il est vrai que le partenariat avec le CELA est un moyen de faire le contact, lorsqu'on a eu l'opportunité de favoriser la mise en place du club d'entreprise, nous avons sauté sur l'occasion.

Jean-Charles Taugourdeau - Étant chef d'entreprise dans l'hémicycle, je me suis demandé ce que je faisais là. On se rend compte que l'on n'a pas la compréhension et surtout pas la reconnaissance. Je me dis qu'une commune est attractive pour n'importe quel habitant et si possible pour les habitants qui veulent créer une activité si la qualité des écoles est là ; et si c'est artisan ou industriel, il va regarder les circuits d'élimination des déchets, l'assainissement, s'il n'est pas limité à l'accès à l'eau etc. Et on a fini par mettre dans la tête des élus locaux que l'on était responsables du développement économique de la France, mais ce ne sont pas les élus locaux qui sont responsables, le développement économique se passe au niveau national. Et pendant ce temps à l'Assemblée, on n'écoute pas les députés qui disent les choses car ils sortent un peu du système donc aujourd'hui je me dis que l'on a bien mélangé

les choses et que le problème c'est que tout le monde, les parlementaires se rendent compte que l'on est au bout du bout. Heureusement, nous avons l'Europe pour nous empêcher parfois de commettre de grosses erreurs et d'en faire trop. Il nous faudrait maintenant une Europe politique, que nous ayons un président européen qui soit capable de faire face au président chinois, au président américain..

Quand on regarde dans le monde, il y a certains pays qui ont des croissances très faibles et il y a d'autres régions du monde où le développement économique est très important. Il y a une mission parlementaire qui a regardé ça de plus près et s'est posé la question « comment cela se fait-il que certains pays arrivent à avoir des croissances de 6,7,8,9%, pour quelles raisons ? » Il se sont rendus compte que ce n'était pas CE pays là mais certains territoires à l'intérieur de ce pays ; comme l'Allemagne, l'Italie, il y a des zones de développement et d'autres où ça ne se développe pas. Les territoires qui se développaient bien étaient des territoires où il y avait d'autres constructions de stratégies partagées, cela veut dire qu'on réunissait tout le monde, les élus, les chefs d'entreprise et on essayait de construire quelque chose. En revenant sur nos petits territoires, écosystèmes, pour l'association des commerçants, pour convenir de la manière d'animer le centre ville, s'ils y associent l'ensemble des acteurs, il vont réussir car ils ont la même ambition et partagent le même objectif.

Pour être bien dans cette dynamique, il ne suffit pas de se renvoyer la balle, la faute mais bien de se dire qu'est-ce qu'on fait pour que notre territoire se développe ?

Si on regarde Angers ou l'agglomération, on voit qu'il y a des territoires où ça se passe bien et d'autres où c'est plus difficile.

Marc Goua - Les élus, nous sommes là d'abord pour créer un environnement qui permette aux entreprises de s'épanouir. Avant la fermeture des Ardoisières, je me suis posé la question, comment peut-on reconstruire une ville après une ville qui a été façonnée sur le plan de son patrimoine, de son urbanisme, de sa sociologie ? J'ai choisi de créer un Festival Estival, des équipements qui étaient destinés au sport, tourisme, forme, santé et événements. J'ai créé ce Festival en disant nous allons racheter le parc ardoisier et l'aménager en parc de loisirs, nous avons aménagé les anciennes écuries, l'Arena. L'idée c'est de promouvoir le territoire. Nous avons tendance dans ce pays à « se flageller », nous avons quand même des ressources, nous avons vendu, avec l'Europe, des centaines d'Airbus, nous allons vendre des centrales nucléaires. Il faut que l'on ait à l'esprit que ce pays n'est pas fichu, qu'il y a eu des erreurs de faites, notamment sur le plan fiscal, nous avons matraqué le tissu économique, nous avons perdu de la production mais il faut faire revenir la production dans ce pays, un pays qui ne produit plus est pays en voie de développement. Et ça commence, ça prouve que l'on peut le faire. Maintenant il faut avoir de l'enthousiasme et ne pas se « flageller » .

Public - Monsieur Goua, en tant qu'élus local sur la commune de Trélazé, vous avez énuméré les actions qui ont été faites sur votre commune, l'Arena, le Festival, mais aujourd'hui nous avons encore beaucoup de chefs d'entreprises qui travaillent dans leur garage, et ce que j'aimerais savoir aujourd'hui c'est, en terme de proximité, qu'est-ce que l'on peut faire pour créer cette dynamique ? Comment nos élus peuvent prendre en compte les besoins de petits créateurs qui seront demain de grandes entreprises ? Comment est-on capables de créer le « co-working », des éléments emblématiques sur notre territoire pour développer l'emploi ?

Marc Goua - Nous avons une friche industrielle, après la cessation d'Imeris, annoncée la veille des élections municipales, il va se créer un centre de co-working avec de l'argent obtenu par ce groupe industriel. Nous allons mettre à disposition une zone de treize hectares à

aménager pour accueillir des entreprises et j'ai déjà des artisans qui sont venus me voir. Nous allons transformer et construire.

Jean-Charles Taugourdeau - Il y a un problème d'aménagement du territoire. Il arrive aujourd'hui un problème qui nécessite beaucoup d'argent, et dont les parlementaires ont pris conscience, c'est la connexion du territoire. Demain il faudra que celui qui s'installe à la campagne puisse être connecté.

Nous sommes aujourd'hui la 36ème ville de France sur la qualité de la connexion, nous avons un retard colossale.

Il y a quand même en France plus de maires ruraux que de maires citadins, il y a au moins 32000 communes en milieu rural.

On se questionne sur les moyens financiers. En France, nous avons le coût du travail mais nous ne sommes pas les plus chers. Mais nous avons un code du travail lourd et la seule chose qui peut alléger le code du travail, c'est l'accord d'entreprise qui doit primer dessus. Dans la tête de certains élus aujourd'hui, nous allons laisser le chef d'entreprise se débrouiller avec ses salariés et ses syndicats, mais si on procède ainsi, le chef d'entreprise ne pourra pas se débrouiller, s'il n'y a pas une loi.

Il y a encore une chose aujourd'hui, nous cherchions comment financer l'augmentation du RSA, si l'on veut augmenter le RSA, il faut d'abord songer à une dégressivité des indemnités chômage. Le RSA est censé être en activité.

Ce que je crains c'est qu'aujourd'hui, nous faisons beaucoup de textes pour les entreprises du CAC 40, qui soit dit en passant depuis au moins un an, sont un capital majoritairement étranger et ceci est grave car passé sous silence. Et pendant ce temps nos TPE/PME, qui représentent 95% de l'emploi, ne sont pas facilitées.

L'analyse que je fais c'est qu'il est vrai que l'on est dans un monde en complet bouleversement avec des enjeux importants comme le réchauffement climatique, l'énergétique, l'aspect démographique (accroissement, vieillissement, urbanisation de la population), évidemment le numérique, l'écologie, etc.. Ce que l'on fait aujourd'hui ne sera plus pareil demain, on n'éclairera plus de la même manière, donc on voit que notre tissu, nos propres activités sont exposées à des changements et il faut qu'on puisse évoluer. Un commerçant aujourd'hui doit être visible sur internet, doit être familiarisé avec l'e-commerce etc.. Tout cela fait qu'il y aura des opportunités formidables et des créations de nouvelles entreprises notamment dans le numérique par de jeunes créateurs.

Qu'es-ce qui peut faire qu'une entreprise soit meilleure que les autres dans son environnement ? J'ai identifié 7 critères :

- Ses liaisons, avec internet, aujourd'hui il faut être sur les flux.
- L'entreprise doit trouver à la fois des compétences et des comportements, selon s'il y a de bonnes écoles, bons centres d'apprentissages, enseignements supérieurs.
- Nos propres modes de management, ces méthodes ont subi des changements, il faut donc donner du sens, le sens crée le mouvement, le mouvement crée la cohésion, la cohésion révèle le talent.
- L'innovation incrémentale, en permanence il faut rechercher ce qui peut aller mieux, ce qui peut faire que.. Ainsi que l'innovation de rupture, ce qui doit changer.
 - L'entreprise doit être ancrée dans son territoire.
- Le réseau, l'entreprise ne peut pas marcher seule, elle doit faire partie d'un pôle de compétitivité, ensemble on va plus loin.
 - L'entreprise doit avoir l'obsession de la satisfaction du client.

Public - Est-ce qu'il y a, en tant qu'élus, une préférence locale, régionale ou nationale par rapport à l'achat ? Aujourd'hui on constate que nos institutionnels achètent beaucoup plus à l'étranger qu'avant, on doit faire face à des concurrences autres et nouvelles. Dans votre approche y a-t-il cette préférence ?

Marc Goua - On essaye de privilégier le local, mais il faut à chaque fois le justifier. J'insiste auprès des entreprises locales, comme lors de la construction de l'Arena. Car ce sont quand même bien des entreprises locales qui nous font vivre, qui créent l'emploi donc on essaye de le maîtriser. Avec quelques bémols car on ne peut pas tout faire. Mais nous essayons au maximum de dynamiser notre économie.

Alexis Desjeux - Vraisemblablement, les élus locaux tentent de privilégier les choix locaux, mais pourquoi vous, entreprises locales, ne répondez pas, pourquoi vous n'y allez pas ?

Public - Il y a le problème du formalisme et également de la taille des projets qui sont souvent trop gros par rapport à l'entreprise.

Alexis Desjeux - En synthèse, c'est là que l'on voit qu'il y a une contrainte administrative à laquelle vous êtes contraints. Au sein du CCES (syndicat des agences de communication de l'Ouest), nous avons cette problématique, nous avons discuté avec les élus qui expliquent avoir des contraintes légales, européennes, nationales qui font que l'on peut essayer de mettre des critères mais marquer noir sur blanc « c'est le plus proche que je vais prendre » c'est impossible. C'est donc un élément important, il y a une contrainte légale, législative.

Public - Nous parlions de chefs d'entreprise à l'Assemblée, est-ce que vous connaissez le nombre d'élus qui sont chefs d'entreprise ?

Jean-Charles Taugourdeau - Dans la précédente législature, un journal en avait identifié onze. Ce n'est pas énorme, mais il y en a à peu près une cinquantaine issus du monde de l'entreprise.

En France, il y a un système qui s'est créé et qui vit, un biotope politique, je dis toujours qu'à l'Assemblée Nationale tout est organisé pour que l'on oublie qu'il y a des problèmes. Je me dis que ce n'est pas tant le cumul des mandats qui est un problème, c'est plutôt la répétition des mandats.

Le vrai problème de responsabilité c'est que les partis politiques du gouvernement se mettent d'accord sur le fait que l'on vote des textes qui font avancer l'entrepreneur, qui libère la création de travail. En France, on essaye de faire croire que nos idées sont les meilleures mais il faut surtout que l'on soigne l'entrepreneur.

Public - J'ai une question pour les élus, il y a une chose qui m'a surpris, c'est que je me suis rendu compte en côtoyant les élus du territoire en Île de France, c'est que la plupart des groupes bancaires, de restauration collective, ce sont des groupes financiers qui sont aujourd'hui des élus du peuple ? Est-ce que je me trompe ?

Marc Goua - Il ne faut pas faire de procès d'intention mais il y a un risque de conflit d'intérêt.

J'ai rencontré des gens qui étaient cadres bancaires à qui on a demandé de rentrer dans des

mairies, conseils généraux, ils sont payés aujourd'hui par des groupes pour infiltrer des institutions.

Jean-Charles Taugourdeau - Chaque fois que je rencontre des entrepreneurs, dans n'importe quelle filière, je me dis qu'en fait vous pouvez faire du lobby à l'Assemblée mais vous pourriez aussi avoir de temps en temps des gens qui représentent votre filière et qui se font élire, et si vous avez justement la non-répétition des mandats dans le temps, ça fait tourner les choses.

Alexis Desjeux – Pour conclure, nous avons une petite tradition quand des entreprises de notre territoire font des belles choses, progressent et avancent, le CELA réussite. Nous avons ce soir trois belles entreprises :

Sandrine à propos de son agrandissement, Frédéric à propos de son ouverture à Brissac et Jacques à propos de la fusion de trois entreprises. Nous avons donc ce soir trois CELA réussite, donc des entreprises qui grandissent, qui construisent sur le territoire de belles choses et qui contribuent au développement local.

Contact : 06 31 45 32 60

www.club-entreprises-loire-aubance.com

Email : contact@club-entreprises-loire-aubance.com